

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

ARION ENTREPRISE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 561 415,50 euros.
Siège social : 41, Rue Georges Clémenceau - 78350 Jouy en Josas.
449 305 044 R.C.S. Versailles.

Avis de réunion valant avis de convocation.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 30 juin 2008 à 11 heures dans les bureaux de la société à BIEVRES 91571 Burospace – Bât 2 bis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

- Rapport de gestion du Conseil d'administration;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2007 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2007 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Nomination de deux nouveaux administrateurs ;
- Pouvoirs pour formalités.

Projet des résolutions.

Première résolution . — L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 lesquels font apparaître une perte de <716.887> euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution . — *Affectation du résultat.* — L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice soit la somme de <716.887> euros au compte de report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués. — L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Troisième résolution . — L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Quatrième résolution . — L'assemblée générale décide de nommer :
M. Norbert Lartigues demeurant au Plessis Robinson (92350), 19, Rue de Fontenay, en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, soit jusqu'au jour de l'assemblée qui sera appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Cinquième résolution . — L'assemblée générale décide de nommer :
M. Laurent Cadieux demeurant 7, Rue Jean Bertels L 1230 Luxembourg, en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, soit jusqu'au jour de l'assemblée qui sera appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Sixième résolution. — L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour par un ou plusieurs actionnaires devront être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 25 jours avant la date de l'assemblée générale, à charge pour lui ou pour eux de justifier qu'ils réunissent les conditions requises par les textes en vigueur, notamment en ce qui concerne la fraction du capital représentée. Ces demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Tout actionnaire a le droit d'assister à l'assemblée générale quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de participation à l'assemblée ou de s'y faire représenter est subordonné :

— pour les propriétaires d'actions nominatives, à leur inscription sur les registres de la société au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris ;

— pour les titulaires d'actions au porteur, à la remise dans le même délai à l'adresse du siège social, d'une attestation d'inscription en compte, délivrée par l'organisme financier teneur du compte.

Nous vous rappelons qu'il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété des titres intervenant pendant ce délai de trois jours ouvrés.

Les formules de vote par correspondance seront adressées à tous les actionnaires inscrits au nominatif.

Tout actionnaire au porteur souhaitant voter par correspondance peut solliciter, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, un formulaire de vote par correspondance auprès de la société à l'adresse du siège social, au plus tard six jours avant la date de la réunion.

Les coordonnées du site Internet de la Société, auquel peuvent être envoyés les formulaires de vote à distance ou les votes électroniques émis pendant la réunion de l'assemblée sont les suivantes : info.ago2008@arion.fr.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

— soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;

— soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire ;

— soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société, et qui pourront être envoyées à l'adresse électronique suivante : info.ago2008@arion.fr au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolutions présentés par les actionnaires.

Le Conseil d'administration.

ARION ENTREPRISE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 561.415,5 euros

Siège social : 41, Rue Georges Clémenceau - 78350 JOUY EN JOSAS

449.305.044 RCS VERSAILLES

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION

Assemblée générale ordinaire annuelle convoquée le 30 juin 2008 à 11 heures dans les bureaux de la société à BIEVRES 91571 Burospace – Bât 2 bis

Nom (ou dénomination sociale) :

Prénoms (ou forme juridique) :

Domicile (ou siège social) :

Nombre d'actions nominatives :

Nombre de voix :

Choisissez 1 ou 2 ou 3 (Si vous choisissez 2 ou 3 vous devez cocher la case correspondante)

Ce formulaire peut être retourné à la société, dûment complété, par voie électronique, à l'adresse ci-dessous rappelée, figurant sur l'avis de convocation adressé à chaque actionnaire.

1 JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT et l'autorise à voter en mon nom
(Dater et signer en bas sans remplir ni 2 ni 3)

2 VOTE PAR CORRESPONDANCE
(Rayer les mentions inutiles)

1ère Résolution	OUI	NON	ABSTENTION
2ème Résolution	OUI	NON	ABSTENTION
3 ^{ème} Résolution	OUI	NON	ABSTENTION
4 ^{ème} Résolution	OUI	NON	ABSTENTION
5 ^{ème} Résolution	OUI	NON	ABSTENTION
6 ^{ème} Résolution	OUI	NON	ABSTENTION

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentées aux assemblées

- Je donne pouvoir au Président de voter en mon nom

- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre)

- Je donne procuration à M. _____ pour voter en mon nom.

3 POUVOIR A UNE PERSONNE DENOMMEE

Je donne pouvoir à :
pour me représenter à l'Assemblée mentionnée ci-dessus.

Ne pas utiliser à la fois les parties 2 et 3.

DANS TOUS LES CAS, SIGNER.

Au cas où les parties 2 et 3 seraient utilisées simultanément, la Société considérerait votre réponse comme étant une procuration, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire par correspondance. Pour les amendements et les résolutions nouvelles éventuellement présentées à l'assemblée, cochez la case de votre choix dans le cadre prévu à cet effet.

Nom, prénoms, adresse, qualité

Signature : Pour les personnes morales, indiquez les nom, prénoms et qualité du signataire.

Si le signataire n'est pas lui-même actionnaire (ex. : administrateur légal, tuteur, etc.), il doit mentionner ses noms, prénoms et la qualité en laquelle il signe.

IMPORTANT : INSTRUCTIONS D'ORDRE GENERAL

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, l'actionnaire peut :

- soit renvoyer le formulaire sans indiquer de mandataire, c'est-à-dire donner pouvoir au Président : vous choisissez (1) ; dans ce cas, ne faites rien d'autre que dater et signer au bas du document (au milieu) ;
- soit voter par correspondance : vous choisissez (2) ; dans ce cas cochez le numéro (2) et exprimez votre vote par OUI, NON ou ABSTENTION ;
- soit se faire représenter par un autre actionnaire ou son conjoint : vous choisissez (3) ; dans ce cas, cochez le numéro (3) et indiquez dans le cadre (3) le nom de la personne qui vous représentera.

SELON LA REGLEMENTATION, S'ABSTENIR EQUIVAUT A VOTER «NON». De même, selon cette réglementation, ne pas indiquer de sens de vote équivaut à voter «NON».

Le texte des résolutions figure dans l'avis de convocation joint à la présente formule.

Justification de votre qualité d'actionnaire (art. R 225-85 du Code de commerce) :

- vos actions nominatives sont inscrites en compte directement trois jours ouvrés au moins avant la date de l'assemblée, chez la Société, vous n'avez aucune démarche à faire pour apporter cette preuve ;

Il est rappelé qu'il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété des titres intervenant pendant ce délai de trois jours ouvrés, quand bien même celui-ci aurait été signifié à la Société.

Il est rappelé qu'il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété des titres intervenant pendant ce délai de trois jours ouvrés.

Les coordonnées du site Internet de la Société, auquel peuvent être envoyés les formulaires de vote à distance ou les votes électroniques émis pendant la réunion de l'assemblée sont les suivantes : info.ago2008@arion.fr

Code de commerce (EXTRAITS)

Article L 225-106 du Code de commerce

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée, sans autre limite que celle résultant des dispositions légales ou statutaires fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les clauses contraires aux dispositions des alinéas précédents sont réputées non écrites.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration ou le Directoire, selon le cas, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le Mandant.

Article L 225-107 du Code de commerce

Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Les dispositions contraires des statuts sont réputées non écrites.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

ARION ENTREPRISE

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 561.416 euros

Siège social : 41, Rue Georges Clémenceau - 78350 JOUY EN JOSAS

449.305.044 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31.12.2007, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Situation

Au cours de l'exercice clos le 31.12.2007 notre société anciennement sous le forme de SAS a été transformée en SA et a procédé à différentes augmentations de capital. Ces opérations étaient nécessaires en vue de l'introduction en Bourse de la société, à la cote du marché libre d'Euronext Paris, opération réalisée en octobre 2007.

Activité

Dans la continuité des années précédentes les activités de la société ont été réparties entre la conception et l'industrialisation des produits innovants ARION en vue de leur commercialisation directe et les expertises en Sécurité des systèmes de transports (métros et tramways) pour une part fortement déclinante. En effet, l'année 2007 étant l'année cible initiale des élections municipales, les systèmes de transport concernés ont été inaugurés fin 2006, début 2007. L'activité de réalisation de calculateurs embarqués sur un composant a, en partie pour les mêmes raisons, été déclinante.

Par contre, la commercialisation de produits ARION a manifesté son émergence et marqué ainsi notre différence en termes de capacités innovatrices et techniques par rapport à la concurrence. Les cartes de communication ARION 100, puis au second semestre les tiroirs d'entrées-sorties ARION-I/O ont fait, dès leur commercialisation, une percée significative dans le monde de l'aéronautique.

Au premier trimestre 2007, nous avons renforcé notre puissance commerciale par deux ingénieurs expérimentés du monde de l'informatique et des composants. Après une nécessaire période de formation interne complémentaire, ils ont pu, conformément à notre stratégie, présenter la technologie ARION aux acteurs de l'industrie aéronautique. Cette action n'a réellement portée ses fruits qu'un dernier trimestre ; elle est à l'origine d'un report d'une partie du chiffre d'affaire de 1,5 M€ initialement espéré pour 2007 sur 2008. La reconnaissance de la qualité de nos produits par ces industriels attachés aux hautes technologies constitue pour ARION une avancée majeure.

Globalement, bien que la réduction des activités de soutien économique ait été progressivement remplacée par l'émergence des produits innovants, on constate une diminution très notable du chiffre d'affaires qui passe de 480 K€ en 2006 à 282 K€ cette année. Par contre, la forte activité technique centrée sur le développement de produits se traduit par une croissance de la production qui passe de 482 K€ en 2006 à 605 K€ en 2007.

La Recherche et le Développement de produits nouveaux que sont l'industrialisation des tiroirs d'entrées-sorties ARION-I/O, d'une part et la conception des « Switchs AgoraCom » d'autre part, ont consommé nos disponibilités et nécessité l'apport de capitaux complémentaires. Ainsi au premier semestre, 500 K€ ont été empruntés en banque pour une durée de six ans afin de couvrir le besoin en fonds de roulement ; en octobre une augmentation de capital 521 K€ a été réalisée sur le Marché Libre d'Euronext afin de poursuivre l'effort en R&D. Cette dernière opération a été précédée en juillet par l'absorption des pertes de l'année précédente grâce à l'apport d'un brevet pour un montant de 499°500 €. Il s'agit du brevet initial portant la technologie ARION. Cette opération a également eu l'avantage de rendre la société entièrement propriétaire de sa technologie.

MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence M. Renaud Mesnager assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société. En application de l'article 21 des statuts, cette décision a été prise jusqu'à l'expiration du premier des mandats des dirigeants.

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Evolutions des chiffres d'affaires par activité :

L'évolution du chiffre d'affaires au cours des trois dernières années montre le transfert entre les activités annexes mais rémunératrices des premières années au profit du décollage progressif des produits innovants d'ARION :

2005.	Activités service et calculateurs embarqués : 940 K€	ARION : 0
2006.	Activités service et calculateurs embarqués : 400 K€	ARION : 80 K€
2007.	Activités service et calculateurs embarqués : 10 K€	ARION : 270 K€.

En 2008, les activités services et calculateurs embarqués auront un niveau d'activité quasiment nul. Par contre, les produits innovants ARION devraient dégager un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 M€. En effet, au premier trimestre notre entreprise a enregistré pour plus d'un million d'euros de commandes. Nous devrions ainsi être au moins à l'équilibre fin 2008.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'hormis la croissance du chiffre d'affaires de plus de 1 M € au premier trimestre aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les activités de recherche et développement ont été centrées pour l'essentiel sur deux thèmes :

1. L'industrialisation des tiroirs d'entrées-sorties ARION-I/O qui a coûté 845 K€ sur l'année. Ces travaux sont aujourd'hui achevés pour les douze cartes d'entrées-sorties qui figurent maintenant au catalogue.
2. Les travaux de développements du « Switch AgoraCom » qui au 31/12/07 ont coûté 380 K€. Ces travaux ne sont pas terminés à ce jour, ils ont cependant permis de présenter un premier prototype au salon RTS de Paris en avril 2008.

En complément et partenariat avec la société CIO qui commercialise le logiciel ISaGRAF, nous avons entrepris fin 2007 l'implantation de ce logiciel sur les tiroirs d'entrées-sorties ARION-I/O afin d'en permettre l'usage sous forme d'automates industriels temps réel. Le produit résultant a été porté au catalogue fin 2007 sous le nom d'IsArion.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ARION achève sa mutation technique, commerciale et financière.

Sur les cinq premières années la société a vécu des revenus de ses travaux annexes. Depuis fin 2006, la société a comme seul objectif le développement et la commercialisation des produits issus de la technologie innovante ARION. La validation des apports de cette technologie est aujourd'hui acquise puisque les donneurs d'ordre très exigeants du monde de la construction aéronautique ont adopté ARION. Fin 2007, la construction Automobile à son tour montre son intérêt pour notre technologie, dans un premier temps pour ses bancs de test, ouvrant ainsi la route pour l'embarqué.

Les objectifs pour notre société sont :

- Sur le plan stratégique et en 2008, l'ouverture au monde des automatismes, en particulier avec les tiroirs d'entrées-sorties ARION-I/O et le dérivé direct : ISARION. En 2009, les produits ARION devront investir le monde du « Consumer », en particulier l'Automobile pour laquelle un premier pas a déjà été fait. L'embarquement sur véhicules nécessitera de faire réaliser un composant ARION ayant un coût compatible avec le monde de l'Automobile : un ASIC.
- Sur le plan technique et en 2008, nous devons finaliser la conception puis industrialiser l'AGORACOM et le tiroir d'entrées-sorties ISARION pour un coût d'ensemble estimé à 624 k€, poursuivre le développement du catalogue de cartes attachés au tiroir d'entrées-sorties ARION-I/O pour un coût d'environ 181 k€.

- Sur le plan commercial, on recherchera au second semestre 2008 l'accroissement des ventes de nos produits en créant dans le cadre d'un projet financé par le programme EUREKA, un réseau de distribution avec des intégrateurs nord européens susceptibles de devenir des partenaires distributeurs. Ceci étant une première étape vers une diffusion de nos produits à l'échelle mondiale au cours des années suivantes.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31.12.2007 : NEANT.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31.12.2007 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 281.694 € contre 479.756 € en 2006, soit une diminution de 58,5 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 604.855 € contre 482.391 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 125 % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.531.060 € contre 927.413 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 165 % ;
- le résultat d'exploitation ressort à - 926.205 €, contre - 445.021 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 208 % ;
- le montant des traitements et salaires s'élève à 670.486 € contre 348.341 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 192 % ;
- le montant des charges sociales s'élève à 175.161 € contre 74.950 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 233 % ;
- l'effectif salarié moyen s'élève à 13 contre 7,5 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 173 % ;
- compte tenu d'un résultat financier de - 14.389 € au titre de 2007 et 4.855 € au titre de 2006, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 940.594 € contre - 440.166 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 213 % ;
- compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de - 223.246 € (Crédit Impôt Recherche), le résultat de l'exercice se solde par de - 716.887 € contre - 272.393 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 263 % ;

Au 31.12.2007, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.496.965 € contre 626.375 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 239 %.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS

La diminution du chiffre d'affaire en 2007 (58%) due à la cessation des contrats ayant assuré le financement initial du développement des produits ARION, associé à un accroissement des efforts de R&D marqué par le quasi doublement de l'équipe technique explique l'importance du déficit constaté.

Cette analyse doit être rapproché de l'évolution du chiffre d'affaires réalisé pour les seuls produits ARION qui passe de 80 K€ à 250 K€ en une année et montre ainsi le transfert d'une activité provisoirement rémunératrice vers l'activité durable des « produits innovants » développée par notre société.

En 2008, nous devrions réaliser un chiffre d'affaire supérieur à 1,5 M€ et débiter ainsi une période de croissance et de résultats positifs appuyée sur la seule technologie ARION.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 716.887 € de la manière suivante au report à nouveau, sachant que le déficit antérieur de 272.393 € avait été affecté au report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

FORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- Renaud Mesnager : Gérant de la SCI Andronspace
- Christian Garnier : Gérant de la SCI Andronspace
- Jean-Yves Rivière : Président du Conseil de Groupe Eurilogic, Gérant de la sarl Euri Conseil – Gérant de la sarl JMCE Consultants
- Jean-Claude Lafont :

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Nous vous proposons de nommer aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six années, soit jusqu'au jour de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012 :

- M. Norbert Lartigues demeurant au Plessis Robinson (92350) 19, Rue de Fontenay,
- M. Laurent Cadieu demeurant

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

Comptes annuels

En Euros

SA ARION

41, RUE GEORGES CLEMENCEAU

78350 JOUY EN JOSAS

Exercice clos le : 31 Décembre 2007

APE :

SIRET : 449 305 044 00017

SA UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

2, Rue de Phalsbourg

Tél: 01 47 66 58 20

Fax: 01 47 66 56 93

75017 PARIS

Attestation de l'Expert-comptable
Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise S.A. ARION, pour l'exercice du 1^{er} Janvier 2007 au 31 Décembre 2007, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts Comptables.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels, ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

√	Total du bilan	1 496 965 €
√	Chiffre d'affaires	281 694 €
√	Résultat net comptable	(716 887) €

Fait à Paris,
Le 25 Avril 2008

Pierre ANCELY
Expert-comptable

BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2007		31/12/2006	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	856 758	70 532	786 226	10 777
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	569	144	425	496
Autres immobilisations corporelles	12 922	7 374	5 548	7 544
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 170		8 170	8 170
	878 434	78 050	800 384	27 002
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				900
En-cours de production (biens et services)	1 575		1 575	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	84 804		84 804	100 795
Avances et acomptes versés sur commandes	11 590		11 590	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	163 061		163 061	76 399
Autres créances	305 764		305 764	193 811
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				18 511
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	110 323		110 323	192 945
Charges constatées d'avance (3)	19 465		19 465	16 011
	696 582		696 582	599 375
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	1 575 015	78 050	1 496 965	626 375
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Euros

	Euros	
	31/12/2007	31/12/2006
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 561 416)	561 416	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	404 813	
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	45 000	45 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	132 607	
- Autres réserves	4 824	4 824
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 716 887	- 272 393
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	431 773	227 431
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	671 478	97 500
Emprunts et dettes financières (3)	1 486	1 567
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 349	
Fournisseurs et comptes rattachés	268 607	217 656
Dettes fiscales et sociales	114 108	82 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 164	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	1 065 193	398 944
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	1 496 965	626 375
(1) Dont à plus d'un an (a)	587 660	97 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	474 183	301 444
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES DE RESULTAT

Euros

31/12/2007			31/12/2006
France	Exportation	Total	Total

Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	223 082	223 082	334 818
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	58 612	58 612	144 939
Chiffre d'affaires net	281 694	281 694	479 756
Production stockée		1 575	
Production immobilisée		320 690	
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions et transfert de charges		887	1 950
Autres produits		9	685
		604 855	482 391
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises		90 427	318 955
Variation de stocks		15 992	- 100 795
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks		900	- 900
Autres achats et charges externes (a)		505 092	269 302
Impôts, taxes et versements assimilés		14 699	1 400
Salaires et traitements		670 486	348 341
Charges sociales		175 161	74 950
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		58 138	16 159
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		165	0
		1 531 060	927 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 926 205	- 445 021
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 491	4 920
		1 491	4 920
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		15 880	65
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		15 880	65
RESULTAT FINANCIER		- 14 389	4 855
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 940 594	- 440 166

COMPTES DE RESULTAT (Suite)

Euros

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	462	
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	462	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	462	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 223 246	- 167 773
Total des produits	606 808	487 311
Total des charges	1 323 695	759 704
BENEFICE OU PERTE	- 716 887	- 272 393
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	13 530	6 768
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ARION ENTREPRISE
Siège social : 41, rue Georges Clemenceau
78350 JOUY EN JOSAS

A N N E X E

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2007.

Le total du bilan est de 1 496 965,11 €.

Le compte de résultat fait apparaître perte nette comptable de 716 886,60 €.

PRINCIPES. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'assemblée générale extraordinaire du 23 Juillet 2007 a décidé de :

1/ La réduction du capital de 450 000 € à 45 000 € par résorption à due concurrence des pertes figurant dans les comptes annuels 2006 ainsi que des pertes probables de 2007. Cette réduction de capital est réalisée par voie d'échange des 150 000 actions anciennes contre 15 000 actions nouvelles d'un montant nominal identique (3 euros).

2/ La transformation de la société de SAS en SA à conseil d'administration

- La société a acquis le 30 juillet 2007 un brevet intitulé « système de communication en temps réel pour les applications industrielles » d'une valeur de 499 500 euros. Cette acquisition a été rémunérée par une augmentation de capital, décidée par l'assemblée générale du 31 août 2007, de 5 550 euros par création de 1 850 actions nouvelles de 3 euros accompagnée d'une prime d'émission de 493 950 euros. Cette même assemblée a décidé d'une augmentation de capital de 454 950 euros par prélèvement sur cette prime d'émission et la création de 151 650 actions nouvelles de 3 euros.

- Ce même 31 août 2007, une seconde assemblée générale extraordinaire a décidé de :

1/ La division par 4 des actions de 3 euros de nominal chacune pour porter le nominal à 0,75 euros.

2/ L'émission d'actions nouvelles en numéraire dans le cadre d'une introduction en bourse sur le marché libre d'Euronext Paris sur la base de 7 euros par titre soit 0,75 euros de nominal et 6,25 euros de prime d'émission

- Le conseil d'administration du 13 octobre 2007 a constaté la réalisation d'une augmentation de capital de 55 915,50 euros dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché libre d'Euronext Paris par création de 74 554 actions nouvelles de 0,75 euros.

La prime d'émission relative à cette augmentation de capital s'élève à 465 962,50 euros.

- Au 31 décembre 2007, le capital social est fixé à la somme de 561 415,50 euros divisé en 748 554 actions de 0,75 euros.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

➤ Frais d'établissement	NEANT	
➤ Logiciels	25 718 €	Linéaire 1 an
➤ Dépôts de Brevet.....	510 350 €.	Linéaire 20 ans
➤ Coûts de Développement.....	320 690 €	Linéaire 5 ans
➤ Fonds commercial.....	NEANT	
➤		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le détail des mouvements de l'exercice, ainsi que les amortissements pratiqués sont donnés dans le tableau ci-après.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

➤ Constructions	Néant	
➤ Matériel et outillage	Linéaire	8 ans
➤ Agencements, aménagements et installations	Linéaire	8 ans
➤ Matériel de transport	Néant	
➤ Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
➤ Mobilier	Linéaire	10 ans

ACTIF CIRCULANT :

- Etat des créances : Cf. tableau ci-après.
- Etat des produits à recevoir inclus dans les postes de créances : cf. détail ci-après
- Etat des charges constatées d'avance : cf. détail ci-joint

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 238		831 520
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	569		
Installations générales, agencements et aménagements divers	536		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 387		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	13 491		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 170		
Total IV	8 185		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	46 914		831 520

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Révaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			856 758	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			569	
Installations générales, agencements et aménagements divers			536	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			12 387	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			13 491	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			15	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			8 170	
Total IV			8 185	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			878 434	



AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	14 461	56 071		70 532
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73	71		144
Installations générales, agencements et aménagements divers	21	67		88
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 357	1 929		7 286
Emballages récupérables et divers				
Total III	5 451	2 067		7 518
TOTAL GENERAL (I+ II+ III)	19 912	58 138		78 050

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
--	-------------------------	---------------	--------------------------	--------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 170	8 170	
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	163 061	163 061	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 329	4 329	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 900	5 900	
	Impôts sur les bénéfices	223 246	223 246	
	Taxe sur la valeur ajoutée	71 402	71 402	
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	886	886	
	Charges constatées d'avance	19 465	19 465	
	Total	496 459	496 459	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine	478	478		
	- à plus d'un an à l'origine	671 000	83 340	587 660	
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	268 607	268 607		
	Personnel et comptes rattachés	50 770	50 770		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 829	62 829		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	510	510		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 486	1 486		
	Autres dettes	6 164	6 164		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	Total	1 061 843	474 183	587 660	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

573 500

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**Euros**

		31/12/2007	31/12/2006
Créances clients et comptes rattachés			
418100 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT		3 110	
	Total	3 110	
Autres créances			
438700 PRODUITS A RECEVOIR		5 900	
	Total	5 900	
TOTAL GENERAL		9 010	



DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**Euros**

		31/12/2007	31/12/2006
486000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	19 465	16 011
TOTAL GENERAL		19 465	16 011



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL :

Il est composé de 748 554 actions d'une valeur nominale de 0.75 euros.

PROVISIONS :

Le détail des provisions figurant au bilan est donné dans le tableau ci-après : Néant

DETTES :

- Etat des dettes : cf. tableau ci-après.
- Etat des charges à payer inclus dans les postes de dettes : cf. détail ci-joint
- Etat des produits constatés d'avance : Néant

Provisions inscrites au bilan (CNC 2000-06)

Euros

	Montant au début de l'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions Utilisées	Reprises ex. Non utilisées	Montant à la fin de l'ex.
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétroliers			(0)	0	
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I			(0)	0	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			(0)	0	

Dont dotations et reprises : - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 170	8 170	
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	163 061	163 061	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 329	4 329	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 900	5 900	
	Impôts sur les bénéficiaires	223 246	223 246	
	Taxe sur la valeur ajoutée	71 402	71 402	
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	886	886	
	Charges constatées d'avance	19 465	19 465	
	Total	496 459	496 459	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine	478	478		
	- à plus d'un an à l'origine	671 000	83 340	587 660	
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	268 607	268 607		
	Personnel et comptes rattachés	50 770	50 770		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 829	62 829		
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxe sur la valeur ajoutée	510	510		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 486	1 486		
	Autres dettes	6 164	6 164		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	Total	1 061 843	474 183	587 660	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

573 500

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

		31/12/2007	31/12/2006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
518600	INTERETS COURUS A PAYER	478	
Total		478	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	FOURN. FACT.NON PARVENUES	11 313	13 882
Total		11 313	13 882
Dettes fiscales et sociales			
428200	DETTES PROV./CONGES PAYES	39 274	21 894
428600	PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	2 149	
438200	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 563	5 187
438600	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	9 489	
Total		61 475	27 081
TOTAL GENERAL		73 267	40 963



ARION Entreprise

Société Anonyme au capital de 561.415,50 euros
41, rue Georges Clémenceau – 78350 Jouy en Josas

449.305.044 RCS VERSAILLES

LISTE DES ADMINISTRATEURS EN FONCTION ETABLIE PREALABLEMENT A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 30 JUN 2008

Renaud Mesnager, Président Directeur Général

Christian Garnier : Directeur Général

Jean-Yves Rivière : Administrateur

Jean-Claude Laffont : Administrateur

Activités exercées dans d'autres sociétés

Jean-Yves Rivière : Président du Conseil de la Société GROUPE EURILOGIC

ARION Entreprise

Société Anonyme au capital de 561.415,50 euros
41, rue Georges Clémenceau – 78350 Jouy en Josas

449.305.044 RCS VERSAILLES

LISTE DES ADMINISTRATEURS EN FONCTION ETABLIE PREALABLEMENT A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 30 JUIN 2008

Renaud Mesnager, Président Directeur Général

Christian Garnier : Directeur Général

Jean-Yves Rivière : Administrateur

Jean-Claude Laffont : Administrateur

Activités exercées dans d'autres sociétés

Jean-Yves Rivière : Président du Conseil de la Société GROUPE EURILOGIC